

Date de convocation : 27/10/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUD	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLON	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

Magali PERNELET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande un temps de recueillement avant le début de la séance en mémoire de Monsieur Eric THOMAS, Maire de CERTINES

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre vous a été adressé par mail le 20 octobre 2023.

- Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 12 octobre 2023

Une question est soulevée concernant la décharge En Bériat et la coupe de 2 chênes. Il est précisé que la décharge sera aménagée par les entreprises de manière à former plusieurs plateformes à l'issue des travaux. Les 2 chênes ont été ensevelis sous la terre par erreur. Il sera dorénavant fait plus attention à couper les arbres avant de remettre de la terre.

2 – Grand Bourg Agglomération

Covoiturage

L'aire de covoiturage actuellement sur le parking du Pont, sera déplacée vers le Cube. Il conviendra d'en informer GBA et de communiquer auprès des usagers.

Monsieur le Maire s'est entretenu de plusieurs sujets avec le Président de GBA, notamment à propos de la réouverture de la gare de Tossiat. Un courrier sera envoyé au Président de la Région Rhône Alpes avec l'appui du Président de GBA. Ce courrier concerne également une éventuelle suppression d'arrêts SNCF, dont Saint Martin du Mont.

Difficulté de circulation autour du rond-point de l'autoroute. Monsieur le Maire a rencontré le Directeur régional de TEA en présence de la SPL In TERRA et d'un représentant de la Mairie de Certines, qui s'engage à ouvrir le dépôt dès 6h du matin et à mettre à disposition une dizaine de places de parking supplémentaires.

Voirie du piétonnier du hameau de la Reyssouze : Aujourd'hui il n'est pas possible de sortir du marché de GBA, un nouveau devis de SOCATRA est parvenu en Mairie. L'effort sur le devis n'est pas encore satisfaisant pour la commune. SOCATRA sera à nouveau contactée pour demander un nouveau devis.

3 - Commissions communales

- Commission Animation

Octobre rose : Une trentaine de personnes présentes de tous les âges

Une présentation à la fois concrète et rassurante d'un sujet grave. Cela a permis de faire une information à plus grande échelle ce qui permet de désengorger le cabinet médical.

Plusieurs associations de Tossiat se sont mises aux couleurs d'octobre rose

Incivilités aux tennis.

De plus en plus d'incivilités ont lieu sur le site. Les grillages du tennis ont été découpés et des bancs ont été volés.

GBA a été informé du problème.

Parc des enfants : un grillage sera remis pour garantir la sécurité des enfants et éviter la présence de chiens.

Un rendez-vous a eu lieu avec la société ATARAXI pour modifier l'angle des caméras situées sur la salle

Dérudet. Avec les caméras actuelles (trop anciennes) ceci n'est pas possible. Une réflexion sera à mener sur le remplacement et le déplacement de ces caméras.

Dans la salle Dérudet, il a été constaté un amoncellement de bouteilles vides au-dessus du faux plafond.

100 ans de Disney

Projection de 2 films de Disney le dernier jour d'école avant les vacances de Noël (22 décembre).

Des boîtes Disney fabriquées par la Commission animation seront également distribuées.

Vœux du Maire le 07 janvier à 11h

A cette occasion, des personnes de Tossiat seront mises à l'honneur.

Il est proposé à chacun de réfléchir et de proposer des noms lors du prochain conseil.

Dictée Intergénérationnelle : le 18 novembre à 15h

Cérémonie du 11 novembre : rendez vous à 11h devant la mairie pour se rendre au monument aux Morts, la cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Défilé à l'occasion du banquet des classes. Un arrêté a été pris pour interdire le jet de paille et de tout objet sur la voie publique. Le maire a rencontré le Président pour faire passer le message.

- Commission communication

Le photo truck a réalisé un film sur les pompiers

Il pourrait être diffusé lors de la cérémonie des vœux du Maire

- Commission environnement

Un arbre -une naissance. L'animation se passera le 25 novembre à la Chanaz. Une quinzaine d'arbres seront plantés.

2023-044

Voie douce

Communes concernées. L'idée est de relier les communes entre elles par des voies douces. Un bureau d'études a travaillé sur le sujet et proposé un schéma de parcours.

Cette étude prévoit un coût global d'investissement (hors achat des terrains) chiffré à 1.5 million pour l'ensemble du parcours. Le coût pour chaque commune devra être calculé très précisément par le bureau d'étude.

La question de l'opportunité d'un tel projet est à réfléchir.

- Commission embellissement et fleurissement

Point sur le fleurissement de cette année. :

Grande réussite du massif devant l'école, l'idée sera reconduite sur d'autres sites.

Décorations de Noël : En plus des décorations déjà réalisées, de nouvelles décorations seront réalisées sur le thème des jeux olympiques

Un groupe whatsapp va être mis en place au sein de cette commission afin de faciliter la communication entre tous.

- Commission Scolaire et Péri-scolaire

Projet sculpture : pas de subvention de l'éducation nationale. La mairie prend à charge une facture de 1000 euros pour ce projet. Le reste sera pris en charge par le Sou des écoles.

Réunion de la commission le 6 novembre 2023

Réunion du Conseil d'école le 9 novembre 2023

- Commission travaux-bâtiments

Travaux de rénovation des 2 salles de classe.

Le mobilier (tableaux) est commandé.

Les déménagements des classes se feront dans le 22 et le 29 novembre.

Terrains en Chessenin :

La signature de l'achat des terrains en Chessenin a été faite le 11 octobre.

Les travaux de réalisation de la voirie vont pouvoir commencer.

Il est demandé que les projets de délibérations soient transmis en amont aux membres du conseil Municipal.

Délibération 2023-11-001

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

donne son accord sur la cession des parcelles cadastrées ZD 417, 418 et 427 d'une superficie de 3 653 m² environ et autorise le maire à procéder à toute signature en ce sens, y compris l'acte de vente et consentir toute servitude de passage pour véhicules et passage de tous réseaux secs et humides.

IL EST DECIDE DE :

- **Autoriser** la société « Ages & Vie Habitat » à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles cadastrées ZD 417, 418 et 427 portant sur le projet ci-dessus décrit,
- **Autoriser** la cession des parcelles cadastrées ZD 417, 418 et 427 d'une emprise de 3 653 m² environ à la société « Ages et Vie Habitat » pour le montant forfaitaire de 60000 € net vendeur,
- **Mandater** Monsieur le Maire ou son représentant, à procéder à toute signature en ce sens, y compris la signature de l'acte de vente, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de l'acquéreur, consentir toute servitude de passage pour véhicules et passage de tous réseaux secs et humides ou toutes servitudes qui pourraient être nécessaires, constater le moment venu, dans un acte complémentaire à l'acte de vente et au vu de la déclaration d'ouverture de chantier (DROC), que l'évènement susceptible d'entraîner l'application de la condition résolutoire ne s'est pas produit et qu'en conséquence, la condition résolutoire insérée audit acte de vente au profit de la société AGES & VIE HABITAT se trouve défaillie.

Age et vie

Il est précisé le type des emplois créés :

1 poste de directrice

6 postes d'auxiliaire de Vie

• Commission voirie

Saturation des réseaux d'eaux usées en temps de pluie, route de Journans: des inondations sont récurrentes chez des particuliers lorsqu'il pleut. GBA est venu constater sur place. Un programme de GBA est prévu d'ici 2025.

Modernisation de l'éclairage public

Il s'agit d'un projet de mandat.

Aujourd'hui l'éclairage est vieillissant avec quasiment que des lampes au sodium.

Les commissions voirie et bâtiments réunies le 31 octobre propose de choisir l'option complète du SIEA (changement complet de l'ensemble du système).

Ce partenariat avec le SIEA permet d'optimiser l'éclairage public avec une possibilité d'abaisser ou de réguler la luminosité sur certains lieux.

Actuellement 394 points lumineux (dont seulement 7 en LED) et 18 armoires dont 7 vont être obsolètes prochainement. Le passage en LED permettrait (avec le coût actuel de l'énergie à 0.147 €) une économie de 6934 € annuel.

L'assemblée générale du 1^{er} décembre va statuer sur la programmation. Il sera demandé à ce que Tossiat puisse bénéficier au plus tôt de ce programme.

La Mairie va regarder quelles autres subventions peuvent être demandées sur ce projet.

Le travail doit se faire également avec d'autres associations notamment environnementale et animalières pour se conformer aux directives de la biodiversité.

Le conseil se prononce favorablement sur l'option complète proposée par le SIEA

• CCAS :

Le repas des aînés a regroupé 90 convives. La prochaine Assemblée Générale du Club Amitié Loisirs se déroulera le 16 novembre.

4 - Administration générale

Repas élus agents : il se déroulera le 18 novembre

Bibliothèque : des modifications sont à apporter au règlement intérieur à la demande du Conseil départemental

Délibération 2023-11-002

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le règlement intérieur de la bibliothèque avec une précision apportée dans le paragraphe RGPD (il sera précisé de s'adresser au personnel de la bibliothèque).

5- Urbanisme

Réunion PLU : Une proposition du PADD sera envoyé par 2bR au conseil municipal pour débat.

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir :

- * TOURETTE Nadine & CORDIER Aurélien – Imp. En Chessenin – Construction d'une maison individuelle
- * BLATRIX Gérard – Quai de la Reyssouze – Rénovation d'un logement existant
- * CHANEL Gilbert – Chemin du Moulin – démolition d'un hangar
- * SCI Au Pain de la Vavrette – Chemin du champ de chaux – nouvelle construction (permis modificatif)

- Déclarations préalables :

- * MARTIN Frédéric – Route de la Vavrette – Abri voiture
- * BOUQUET Pierre – Mas Gruzin – Panneaux photovoltaïques
- * SERFATY Maxime – Chemin de la Chanaz – Modification d'ouvertures
- * MEYER Maxime -Route de Montagnat – Maison individuelle

6 – Questions diverses

Coupes de bois près de l'autoroute

Après recherches auprès des personnes concernées, ces coupes de bois sont bien effectuées avec leur consentement.

Débétonisation de la Reyssouze :

Il est précisé que dans le cadre de ce projet, ce qui relève du patrimoine sera conservé.

Convention avec le Clan FéL'Ain : Une proposition de date sera faite à l'association pour la signature de la convention

Prochain conseil : 7 décembre à 20h

Séance levée à 23h00

SIGNATURES

Le Président de Séance
Le Maire,



Le Secrétaire,